

AR Prefecture

006-210600060-20210412-20210408-DE

Reçu le 16/04/2021

Publié le 16/04/2021

DELIBERATION N°2021-04-8

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune d'ASPREMONT (06790)

Séance du 12 Avril 2021

Date de convocation :
07.04.2021

L'an deux mille vingt et un le douze avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Visio conférence, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. ARZANI Jean-Pierre

Mme PERNOT Chantal

M. Joël PIERACCINI

Mme FAYOLLE Patricia

M. CHAIX Michel

Mme LEURETTE Catherine

Mme GIGNOUX Laure

M. MERCIER Thierry

M. LE MORVAN Gilles

Mme HAM Emmanuelle

M. COUBETERGUES Benoît

M. BARBIER Olivier

Mme VONNER Isabelle

M. GIAUFFRET-SIMONGIOVANI Caroline

Mme DI BARTOLO Claire

Excusés :

Mme LEBRETON Elisabeth a donné procuration à M. BONSIGNORE Pascal.
M ANDRIO Franck

DI BAROLO Claire a été nommé(e) secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Pouvoirs : 1

Votants : 18

AR Prefecture

006-210600060-20210412-20210408-DE
Reçu le 16/04/2021
Publié le 16/04/2021

OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR DE CREANCES IRREVOCABLES

Le Conseil Municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

Considérant l'état des produits irrécouvrables dressé par le comptable public, qui laisse apparaître une créance de 1000 euros (référence 2016/ T-18) et une créance de 90 euros (références 2018/ T-149, T 52 et T-53),

Considérant sa demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents et représentés :

- d'admettre en non- valeur les créances présentées ci-dessus.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.
Au registre sont les signatures.

Aspremont, 13 Avril 2021

Le Maire,



Pascal BONSIGNORE